



➤ Devenir des bacheliers

Qu'ont fait les bacheliers de l'académie de Bordeaux l'année suivant l'obtention du baccalauréat ? Analyse comparée de l'orientation post-bac des générations de bacheliers aquitains 2006 et 2011

en bref

- Le profil des générations 2006 et 2011 de bacheliers aquitains (effectif, mention, âge au bac, lieu d'obtention, genre, milieu social) présente des disparités. La plupart sont la conséquence de la généralisation, en 2011, de la réforme de la voie professionnelle. A titre d'exemple, les effectifs de bacheliers aquitains augmentent, entre 2006 et 2011, de 2 200 lycéens majoritairement titulaires d'un bac professionnel.
- L'orientation des bacheliers aquitains évolue en 5 ans. La poursuite d'études supérieures dans le champ de l'étude (cf. présentation ci-dessous), et immédiatement après le bac, connaît une diminution entre les générations 2006 et 2011, passant de 65% des bacheliers aquitains à 62%. Celle-ci peut s'expliquer par un effet structure lié à la forte augmentation des bacheliers professionnels en 2011. On note également que la désaffection pour les études supérieures concerne particulièrement les inscriptions prises en licence (-5 points en 5 ans). De même, la baisse des poursuites d'études supérieures touchent plus fortement les bacheliers aquitains en retard au bac, n'ayant pas obtenu de mention ou issus de milieux dits défavorisés.
- Par série de bac, on observe que l'orientation des bacheliers aquitains technologiques évolue globalement peu sur les 5 années observées. Les bacheliers aquitains titulaires d'un bac général s'orientent de moins en moins en licence à l'inverse des bacheliers professionnels.
- Les bacheliers aquitains sont plus mobiles que 5 ans auparavant et s'inscrivent de moins en moins dans les universités localisées dans la région d'obtention de leur bac : entre 2006 et 2011, on note une baisse des inscriptions tant en effectif qu'en proportion.
- L'évolution de l'orientation des bacheliers aquitains, par filière ou selon leur localisation géographique, peut être mis en regard avec plusieurs hypothèses : la désaffection pour certaines disciplines d'études, la généralisation du portail d'inscription unique, des capacités d'accueil limitées, ...

■ Présentation de l'étude

La présente étude est née d'une collaboration engageant la Direction des Études et de la Prospective du Rectorat de l'Académie de Bordeaux, les observatoires de la vie étudiante des universités de la région Aquitaine (Bordeaux-I, Bordeaux Segalen, Bordeaux 3, Bordeaux IV, Université de Pau et des Pays de l'Adour) et l'Observatoire Régional des Parcours Étudiants Aquitains (ORPEA).

Elle concerne les bacheliers ayant obtenu leur diplôme, hors baccalauréats agricoles, à l'issue des années scolaires 2005/2006 et 2010/2011, dans un lycée de l'académie de Bordeaux. L'objectif de cette étude est d'observer l'évolution à 5 ans de l'orientation immédiate des néo-bacheliers de la région, ainsi que celle de l'attractivité du territoire et des établissements d'enseignement supérieur d'Aquitaine.

L'étude a été réalisée à partir d'un fichier mis à disposition par le Rectorat. **Il fusionne les données issues des bases nationales du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SISE Universités, SISE Ingénieurs, SISE Management, SISE ENS, SISE Priv) et du système d'information académique SCOLARITE du ministère de l'Éducation Nationale (STS, CPGE).** Les bases de données nationales ont évolué ces dernières années et se sont étendues. Le champ des données n'est ainsi pas exactement le même entre les deux périodes observées dans l'étude. Le fichier ne contient pas les inscriptions dans des établissements relevant d'autres ministères (santé, agriculture, défense...), les inscriptions dans les écoles de gestion et de commerce et les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur hors contrat avec le MEN. Il ne traite pas non plus des résultats obtenus à l'issue des études engagées après le baccalauréat.

Type et série de bac

Les effectifs ainsi que la répartition par type de bac des bacheliers de la génération 2006 diffèrent de ceux de la génération de lycéens diplômés 5 ans plus tard.

En effet, en 2011, la région Aquitaine comptabilise près de 2 200 bacheliers de plus qu'en 2006 et qui, pour la grande majorité (environ 2 000) concernent la filière professionnelle. La généralisation de la réforme de la voie professionnelle au cours de l'année scolaire 2010/ 2011 explique cette augmentation des effectifs professionnels.

Cette dernière impacte la répartition en proportion des bacheliers aquitains : en 2011, la filière généraliste représente 53% des bacheliers aquitains (-4 points comparativement à la génération de bacheliers 2006). Les bacheliers professionnels représentent 1/4 d'entre eux (+6 points).

	Bacheliers 2006		Bacheliers 2011	
	Eff.	%	Eff.	%
Bac L	2 665	12%	2 239	9%
Bac S	6 671	29%	6 747	27%
Bac ES	3 677	16%	4 326	17%
Type Bac général	13 013	57%	13 312	53%
STT	2 880	13%	2 801	11%
STI	1 484	7%	1 362	6%
Autres bac techno.	1 062	4%	1 169	5%
Type Bac technologique	5 426	24%	5 332	22%
Production	1 868	8%	2 595	10%
Services	2 460	11%	3 704	15%
Type Bac professionnel	4 328	19%	6 299	25%
Ensemble	22 767	100%	24 943	100%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Mention au bac

Entre la génération 2006 et 2011, le degré de réussite au bac s'améliore : le taux d'obtention d'une mention au bac augmente de 8 points (+5 points pour les mentions « Très Bien » ou « Bien »). Par type de bac, la plus forte progression en 5 ans concerne la voie technologique : +11 points contre +7 points pour la voie généraliste et +4 points pour la voie professionnelle.

	Très Bien		Bien		Assez Bien		Passable		Rattrapage		Bacheliers avec mention (%)		
	Eff.	% cit.	Eff.	% cit.	Eff.	% cit.	Eff.	% cit.	Eff.	% cit.	Gen.	Techn.	Pro.
Bacheliers 2006	470	2%	1 984	9%	6 130	27%	10 676	47%	3 507	15%	41%	24%	45%
Bacheliers 2011	886	4%	2 909	12%	7 520	30%	10 292	41%	3 336	13%	48%	35%	49%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Age au bac

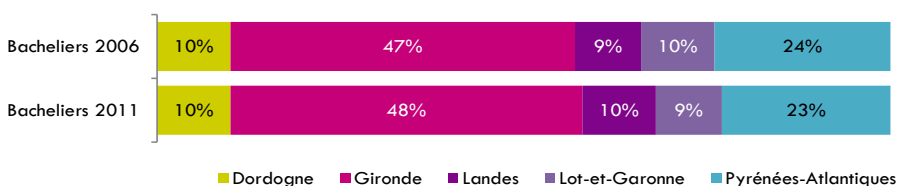
L'âge au bac*, par série de bac, présente d'importantes disparités. Pour la voie professionnelle, la part des bacheliers en avance ou à l'heure au bac perd 16 points entre les générations 2006 et 2011. Par conséquent, le nombre de bacheliers professionnels considérés comme en retard au bac explose en 2011. Cependant, cette **bulle est générée par la réforme qui fait que des élèves issus de cursus professionnel en 3 ans et obtenant leur bac à l'âge de 19 ans côtoient des élèves ayant commencé un cursus de BEP et obtiennent ainsi leur bac à l'âge de 18 ans**. Concernant les séries de bacs généraux et technologiques, le taux de bacheliers en avance ou à l'heure augmente respectivement de 6 et 10 points, compensant ainsi le recul des bacheliers professionnels. Cette hausse peut en partie être expliquée par une baisse généralisée des redoublements (cf. RERS édition 2011).

Taux de bacheliers « en avance » ou « à l'heure » au bac

	Bacheliers 2006	Bacheliers 2011
Bac général	70%	76%
Bac technologique	34%	44%
Bac professionnel	23%	7%
Ensemble	53%	52%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Lieu d'obtention du baccalauréat



Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

La répartition des bacheliers selon le lieu d'obtention du bac est stable.

Quelle que soit la génération observée, près de la moitié des bacheliers aquitains est diplômé du département de la Gironde et près d'1/4 des Pyrénées-Atlantiques.

*Age au bac : Sont considérés en avance ou à l'heure au bac les bacheliers 2006 généraux et technologiques ayant 18 ans ou moins à l'obtention du diplôme, et 19 ans ou moins pour les bacheliers professionnels. Pour les bacheliers 2011, sont en avance ou à l'heure au bac ceux qui ont 18 ans ou moins à l'obtention du diplôme, quelle que soit la série de bac.

Taux de féminisation du bac

Le taux de féminisation diminue légèrement sur la période observée (-2 points). Toutefois, plus de la moitié des lycéens titulaires du bac en 2006 ou 2011 sont des bachelières.

Les femmes sont minoritaires dans les filières où les enseignements scientifiques et technologiques sont importants. Ceci est particulièrement vraie pour les bacs « sciences et techniques de l'industrie » et « production » où les femmes représentent 1 bachelier sur 10.

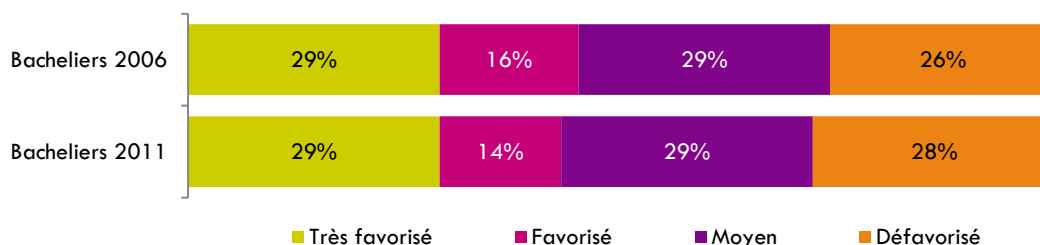
	Bacheliers 2006		Bacheliers 2011	
	Eff.	%	Eff.	%
Bac L	2 117	79%	1 706	76%
Bac S	3 160	47%	3 086	46%
Bac ES	2 261	61%	2 663	62%
Type Bac général	7 538	58%	7 455	56%
STT	1 826	63%	1 602	57%
STI	164	11%	177	13%
Autres bac techno.	855	80%	949	81%
Type Bac technologique	2 845	52%	2 728	51%
Production	207	11%	312	12%
Services	1 662	68%	2 419	65%
Type Bac professionnel	1 869	43%	2 731	43%
Ensemble	12 252	54%	12 914	52%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Milieux sociaux des bacheliers

Quelle que soit la génération observée, la représentation des différents milieux sociaux* des bacheliers d'Aquitaine est stable. Ainsi, la proportion de bacheliers issus de milieux « très favorisés » est de 29%, idem pour les bacheliers dont le responsable de famille appartient à une catégorie socioprofessionnelle dite « moyenne ». En revanche, le taux de bacheliers issus de milieux « favorisés » diminue de 2 points en 2011 à la faveur du taux de bacheliers issus de milieux « défavorisés ». Ce glissement peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de bacheliers aquitains professionnels en 2011, pour lesquels ce taux est plus important que pour les autres séries de bacs.

1. Milieu social des bacheliers générations 2006 et 2011



Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

2. Taux de bacheliers de milieu dit « défavorisé » par type de bac

	Bacheliers 2006	Bacheliers 2011
Bac général	18%	18%
Bac technologique	30%	29%
Bac professionnel	48%	48%
Ensemble	26%	28%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Le poids du milieu social « défavorisé » est similaire entre les 2 générations de bacheliers étudiés. Il présente, en revanche, de fortes disparités par série de bac. Par exemple, pour la génération 2011, 18% des titulaires d'un bac général sont issus du milieu dit « défavorisé ». Ce taux concerne 29% des titulaires d'un bac technologique et près de la moitié des titulaires d'un bac professionnel.

* Les « milieux sociaux » des bacheliers sont définis par la catégorie socioprofessionnelle déclarée du responsable de famille (le père ou, à défaut, la mère).

Un regroupement de catégories a été réalisé selon le classement effectué dans la Base Centrale des Nomenclatures par le MESR. L'origine sociale « très favorisée » comprend les bacheliers dont la personne responsable exerce les métiers de professeur, d'ingénieur, de cadre technique, administratif ou commercial, une profession libérale ou liée à l'information. L'origine sociale « favorisée » comprend les bacheliers dont le responsable est technicien, contremaître, agent de maîtrise, religieux ou exerce une profession intermédiaire administrative. L'origine sociale « moyenne » comprend les bacheliers dont le responsable est employé, policier, militaire, commerçant, artisan ou agriculteur ou exerce des services rendus aux particuliers. Enfin, l'origine sociale « défavorisée » comprend les bacheliers dont la personne responsable se déclare ouvrier, sans activité, chômeur n'ayant jamais travaillé ou quand la profession n'est pas renseignée. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont répertoriés dans leur profession antérieure.

Choix d'orientation dans le champ de l'étude immédiatement après l'obtention du bac

La poursuite d'études supérieures, dans un établissement relevant des ministères de l'Éducation Nationale ou de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'année immédiate après l'obtention du bac, diminue en proportion de 3 points entre la génération de bacheliers aquitains 2006 et 2011. Le taux de poursuite d'études est de 65% pour les bacheliers 2006 et de 62% pour les bacheliers diplômés 5 ans plus tard. Néanmoins, en termes d'effectif, l'évolution est positive : 888 néo-bacheliers aquitains supplémentaires s'inscrivent en 2011, dans une formation supérieure relevant d'établissements rattachés aux ministères de l'Éducation Nationale ou de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (cf. rappel page 1).

L'université (hors IUT), et plus particulièrement la formation en licence, attire de moins en moins les néo-bacheliers aquitains. Ce constat est ici aussi bien révélé par l'observation des effectifs que des proportions : en 2006, 30% des néo-bacheliers de la région se sont inscrits en licence contre 25% en 2011. L'attractivité des autres types de formations supérieures reste, en proportion, globalement stable entre les 2 générations. En effectif, les plus fortes évolutions concernent les formations en école (d'ingénieurs et de management) ainsi qu'en STS. Dans le premier cas, l'augmentation est due à une prise en compte progressive des inscriptions dans ce type d'établissement dans le champ des données utilisées pour la réalisation de cette étude (cf. rappel page 1). Dans le second cas, elle est liée à une hausse du nombre de places offertes, elle-même probablement liée à l'augmentation des effectifs de bacheliers professionnels en 2011.

	Bacheliers 2006		Bacheliers 2011		Écart 2006-11	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	Point
Université (IUT compris)	10 079	45%	9 668	39%	-411	-6
<i>Licence</i>	6 732	30%	6 350	25%	-382	-5
<i>Santé</i>	1 629	7%	1 447	6%	-182	-1
<i>DUT</i>	1 718	8%	1 871	8%	153	0
École Ingénieur/Management	114	1%	653	1%	539	0
CPGE	1 218	5%	1 490	6%	272	1
STS	3 129	14%	3 617	15%	488	1
Poursuite d'études supérieures	14 540	65%	15 428	62%	888	-3
Autres études	539	2%	593	2%	54	0
Hors champ	7 688	33%	8 922	36%	1 234	3

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

et culturelles, des écoles paramédicales ou sociales... Leur quantification serait possible par la mise en place d'une enquête complémentaire.

La poursuite d'études dans une formation autre que supérieure est stable sur la période (2%).

Taux de poursuite d'études supérieures relevant du champ des données par genre, mention au bac et selon l'âge au bac

Le recul de la poursuite d'études supérieures touche particulièrement les bacheliers aquitains en retard au bac : en 2006, 50% d'entre eux ont poursuivi des études immédiatement après le bac. En 2011, la poursuite d'études supérieures représente 43% des bacheliers aquitains en retard, soit un recul de 7 points en 5 ans. Ceci s'explique par la bulle qu'a créé la généralisation de la réforme de la voie professionnelle (cf. page 2).

Ce recul de la poursuite d'études supérieures concerne également plus fortement les bacheliers n'ayant pas obtenu de mention au bac (-4 points entre la génération 2006 et 2011) que ceux en ayant obtenu une. La poursuite d'études des titulaires d'une mention « très bien » ou « bien » est similaire pour les deux générations et diminue d'un point pour les bacheliers détenant une mention « assez bien ».

Notons que ce sont les bacheliers en retard au bac ou n'ayant pas obtenu de mention ou issus d'un milieu défavorisé qui poursuivent le moins d'études immédiatement après le bac.

		Bacheliers 2006	Bacheliers 2011	Écart (en point)
Genre	Homme	64%	63%	-1
	Femme	64%	61%	-3
Age au bac	En avance/à l'heure	76%	79%	3
	En retard	50%	43%	-7
Mention au bac	TB/B	77%	77%	0
	AB	65%	64%	-1
	Sans mention	61%	57%	-4
Milieu social	Très favorisé	72%	71%	-1
	Favorisé	68%	67%	-1
	Moyen	63%	61%	-2
	Défavorisé	54%	51%	-3
Ensemble		65%	62%	-3

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Orientation des bacheliers généraux

La désaffection pour la poursuite d'études supérieures à l'université est forte pour les titulaires d'un bac général : entre la génération de bacheliers généraux 2006 et celle de 2011, on note un recul des études universitaires, immédiatement après le bac, de 7 points. Ce recul touche davantage les formations de licence que l'entrée en première année de santé. Les études en IUT connaissent une légère hausse des inscriptions.

Pourtant, globalement, la poursuite d'études supérieures des bacheliers généraux reste relativement stable sur les 5 années observées (80%).

Ainsi, le recul de la poursuite d'études à l'université, immédiatement après le bac, se réalise au profit des autres types de formations supérieures (CPGE, STS), et plus particulièrement des écoles d'ingénieurs et de management (+4 points). Cette dernière s'explique par l'ouverture progressive du champ des fichiers de données utilisés pour la présente étude à ce type d'école (cf. rappel page 1).

Le degré de réussite au bac, mesuré par l'obtention ou non d'une mention, est le critère qui évolue le plus fortement en 5 ans entre les 2 générations. C'est aussi le critère qui marque les plus fortes inégalités entre les bacheliers généraux.

En effet, le choix de poursuivre ou non des études supérieures l'année qui suit l'obtention d'un bac général augmente globalement de 3 points entre 2006 et 2011 pour les titulaires d'un bac avec mention, et diminue de 4 points pour les titulaires d'un bac sans mention.

De même, les bacheliers généraux qui n'ont pas obtenu de mention sont plus nombreux à s'inscrire en licence que ceux ayant obtenu une mention. Pourtant, les bacheliers généraux sans mention s'inscrivent de moins en moins en licence (-6 points entre les générations 2006 et 2011).

2. Taux de poursuite d'études supérieures des bacheliers généraux selon le genre, âge et mention au bac, milieu social

		Bacheliers 2006	inscrits en L en 2006	Bacheliers 2011	inscrits en L en 2011	Écart (en point)	Écart inscrits en L (en pt)
Genre	Homme	81%	41%	83%	36%	2	-5
	Femme	79%	47%	77%	42%	-2	-5
Age au bac	En avance/à l'heure	83%	44%	83%	39%	0	-5
	En retard	72%	47%	69%	42%	-3	-5
Mention au bac	Avec mention	84%	37%	87%	34%	3	-3
	Sans mention	77%	50%	73%	44%	-4	-6
Milieu social	Très favo. à moyen	79%	43%	79%	38%	0	-5
	Défavorisé	81%	51%	80%	47%	-1	-4
Ensemble		80%	45%	80%	39%	0	-6

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Orientation des bacheliers technologiques

L'orientation immédiate des bacheliers technologiques reste globalement stable. Entre les générations 2006 et 2011, les taux de poursuite d'études (supérieures ou non) et de sortie du champ des données sont identiques et concernent respectivement 2/3 et 1/3 des bacheliers technologiques.

Par type de formations supérieures, on observe que les bacheliers technologiques, du fait de la nature de leur bac, privilégient principalement la poursuite immédiate en STS, en licence puis en IUT. Néanmoins, on observe que l'intérêt de ces bacheliers pour les CPGE croît : en 2011, 2% des bacheliers technologiques se sont inscrits dans un lycée, pour intégrer une classe de préparation à l'entrée en école d'ingénieurs ou autre.

1. Orientation immédiate des bacheliers technologiques

		Bacheliers 2006		Bacheliers 2011	
		Eff.	%	Eff.	%
Université (IUT compris)		1 360	25%	1 341	24%
Licence		784	14%	770	14%
Santé		54	1%	53	<1%
DUT		522	10%	518	10%
École Ingénieur/Management		1	<1%	53	<1%
CPGE		48	<1%	87	2%
STS		2 056	38%	1 958	37%
Poursuite d'études supérieures		3 465	64%	3 439	64%
Autres études		171	3%	163	3%
Hors champ		1 790	33%	1 730	33%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

L'évolution du taux de poursuite d'études supérieures des bacheliers technologiques diplômés dans la région est fortement marquée par l'âge à l'obtention du bac. Les bacheliers technologiques aquitains en avance ou à l'heure au bac poursuivent de moins en moins leurs études dans les formations supérieures relevant du champ des données (-9 points entre les générations 2006 et 2011) à l'inverse de ceux ayant obtenu leur bac en retard (+7 points).

2. Taux de poursuite d'études supérieures des bacheliers technologiques selon le genre, âge et mention au bac, milieu social

		Bacheliers 2006	Bacheliers 2011	Écart (en point)
Genre	Homme	72%	73%	1
	Femme	56%	56%	0
Age au bac	En avance/à l'heure	71%	62%	-9
	En retard	60%	67%	7
Mention au bac	Avec mention	76%	73%	-3
	Sans mention	60%	60%	0
Milieu social	Très favo. à moyen	63%	64%	1
	Défavorisé	66%	65%	-1
Ensemble		64%	64%	0

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Orientation des bacheliers professionnels

Les lycéens aquitains titulaires d'un bac professionnel sont proportionnellement moins nombreux, que les titulaires d'un autre type de bac, à poursuivre des études supérieures relevant du champ de données (cf. rappel page 1). Toutefois, on observe, entre les bacheliers professionnels 2006 et ceux de la génération 2011, une hausse de la poursuite des études supérieures de 6 points. Ce sont les inscriptions en licence qui augmentent le plus (+3 points). Ceci est à mettre en regard, en plus de l'augmentation en 2011 des effectifs de bacheliers (cf. page 2), à l'absence de sélectivité dans cette filière.

Les études en STS, voie naturelle des bacheliers professionnels souhaitant poursuivre des études supérieures, augmentent de 2 points sur la période. Comparés aux titulaires de bacs généraux ou technologiques, les bacheliers professionnels sont également plus nombreux à poursuivre des études autres que supérieures telles que des mentions complémentaires, formations complémentaires d'initiative locale, certificats de spécialisation, autres bacs ou CAP, ...

1. Orientation immédiate des bacheliers professionnels

	Bacheliers 2006		Bacheliers 2011	
	Eff.	%	Eff.	%
Université (IUT compris)	155	3%	401	6%
<i>Licence</i>	135	3%	355	6%
<i>Santé</i>	0	0%	3	<1%
DUT	20	<1%	43	<1%
École Ingénieur/Management	0	0%	7	1%
CPGE	0	0%	0	0%
STS	559	13%	970	15%
Poursuite d'études supérieures	714	16%	1 378	22%
Autres études	177	4%	302	5%
Hors champ	3 437	80%	4 619	73%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Pour les bacheliers aquitains professionnels, la poursuite d'études non supérieures et relevant du champ des données, varie ainsi de 4% à 5%, alors que ce taux est de 3% pour les bacheliers technologiques, et seulement de 1% pour les bacheliers généraux.

Les critères de genre, d'âge et de mention au bac ainsi que le milieu social ont tous évolué à la hausse entre les générations 2006 et 2011. Quelles que soient les caractéristiques des bacheliers aquitains titulaires d'un bac professionnel, ils sont de plus en plus nombreux à décider de poursuivre des études supérieures l'année qui suit. Cette accélération est particulièrement forte pour les bacheliers professionnels en avance ou à l'heure au bac.

2. Taux de poursuite d'études supérieures des bacheliers professionnels selon le genre, âge et mention au bac, milieu social

		Bacheliers 2006	Bacheliers 2011	Écart (en point)
Genre	Homme	16%	23%	7
	Femme	17%	21%	4
Age au bac	En avance/à l'heure	21%	36%	15
	En retard	15%	21%	6
Mention au bac	Avec mention	22%	27%	5
	Sans mention	12%	17%	5
Milieu social	Très favo. à moyen	18%	23%	5
	Défavorisé	15%	20%	5
Ensemble		16%	22%	6

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

Mobilité des bacheliers aquitains qui poursuivent des études et attractivité des établissements d'enseignement locaux

Les lycéens diplômés dans la région s'inscrivent moins dans les universités d'Aquitaine. En effectif, seule l'université Bordeaux IV proposant des formations de niveau bac+1 en droit, sciences politiques, économie ou gestion connaît entre 2006 et 2011 une augmentation des inscriptions des bacheliers locaux. En proportion, l'évolution est nulle ou négative.

La baisse des inscriptions des néo-bacheliers aquitains est à mettre en regard avec la baisse des poursuites d'études en licence des bacheliers généraux et technologiques. Bien que les bacheliers professionnels s'orientent de plus en plus vers cette filière universitaire généraliste (cf. page 6), ceci n'est pas suffisant pour compenser la perte d'attractivité des universités bordelaises auprès des bacheliers locaux. Le calcul d'un taux de rétention régionale* (cf. tableau 2 ci-dessous) confirme que les bacheliers aquitains qui poursuivent en licence s'inscrivent de plus en plus dans une autre région : ces derniers sont de plus en plus mobiles.

Néanmoins, la baisse d'une attractivité des bacheliers locaux ne signifie pas, pour les établissements de la région, une baisse généralisée des inscriptions des bacheliers ayant obtenu leur bac en France, mais dans une autre région. Pour compléter cette étude, l'évolution des inscriptions des bacheliers français (hors aquitains) dans la région pourrait être analysée.

Les autres types de formation tels que les classes préparatoires et les BTS localisés en Aquitaine sont également concernés par une diminution des inscriptions de bacheliers locaux. Seuls les écoles d'ingénieurs ou de management présentent des taux de rétention régionale en hausse en 2011 par rapport à 2006.

Cependant, ceci s'explique par l'élargissement du champ des données utilisées pour l'étude (cf. rappel page 1).

1. Lieu et établissement d'inscription des bacheliers aquitains

	Bacheliers 2006		Bacheliers 2011		Écart 2006-11	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	Pt.
U Bordeaux-I	1 349	6%	1 191	5%	-158	-1
U Bordeaux Segalen	2 308	10%	1 916	8%	-392	-2
U Bordeaux 3	1 958	9%	1 596	6%	-362	-3
U Bordeaux IV	1 721	8%	2 083	8%	362	0
U de Bordeaux	7 336	33%	6 786	27%	-550	-6
UPPA	1 676	7%	1 514	6%	-162	-1
Autre etab Aquitaine	4 304	19%	5 120	21%	816	2
Etab Limousin	225	1%	292	1%	67	0
Etab Midi-Pyrénées	923	4%	1 146	5%	223	1
Etab Poitou-Charentes	124	<1%	228	<1%	104	0
Autre	491	2%	935	4%	444	2
Hors champ d'étude	7 688	33%	8 922	36%	1 234	3

« Autre etab » : autre établissement du type lycées généraux/pro/technologiques, centres de formation des apprentis... - « Etab » : universités et autres établissements
Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

2. Taux de rétention régionale des bacheliers aquitains poursuivant des études à l'issue du bac

	Bacheliers 2006	Bacheliers 2011
Poursuite d'études supérieures relevant du champ des données disponibles	88%	83%
<i>licence</i>	90%	86%
<i>santé</i>	90%	89%
<i>DUT</i>	75%	74%
<i>diplôme Ingénieur/Management</i>	32%	54%
<i>CPGE</i>	81%	75%
<i>BTS</i>	94%	90%
Poursuite d'études autres relevant du champ des données disponibles	97%	94%
Poursuite d'études supérieures et autres	88%	84%

Source : Rectorat de Bordeaux (SISE - SCOLARITE)

*Taux de rétention régionale : Part des bacheliers aquitains poursuivant, en Aquitaine, des études immédiatement après le bac sur l'ensemble bacheliers aquitains poursuivant des études.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'évolution, à la hausse ou à la baisse, des effectifs de bacheliers locaux inscrits dans une formation supérieure relevant des ministères de l'Éducation Nationale ou de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que le phénomène de mobilité qui y est associé :

- La désaffection généralisée pour certaines disciplines comme les lettres, langues, arts ou encore les sciences (hors santé). Ce faisant, le nombre d'inscription de néo-bacheliers dans certains établissements, spécialement les établissements non pluridisciplinaires, diminue.

- La généralisation en 2009 du portail unique d'inscription *Admission Post-Bac*. Ce portail unique participe à l'amélioration de l'information à destination des futurs étudiants et leur ouvre le champ des possibles. Les néo-bacheliers sont alors plus enclin à modifier leurs comportements et leurs stratégies d'orientation.

- Les capacités d'accueil limitées de certaines formations. Par exemple, en staps, avant la généralisation du portail *Admission Post-Bac*, les bacheliers (mais plus généralement les candidats à cette formation) étaient sélectionnés sur dossier. Depuis 2009, la sélection se réalise par tirage au sort. Ce faisant, les candidats désireux de préparer ce diplôme s'inscrivent partout en France, et non plus seulement à proximité immédiate de leur lieu d'habitation ou encore d'obtention du bac.

- L'intensification des politiques de communication des établissements. Pour être visible et attractif, en tout premier lieu auprès étudiants et des futurs étudiants, les établissements d'enseignement ont développé de véritables politiques de communication et ont multiplié les supports de communication (refonte de site internet, élaboration de brochures et plaquettes de formation, déploiement d'une identité visuelle, participation à de multiples forums et organisation de portes ouvertes, ...). Les néo-bacheliers locaux s'informent alors également sur les formations dispensées dans les autres régions.

- Le développement des logiques de palmarès. Les étudiants et futurs étudiants se basent de plus en plus, pour opérer un choix d'études et/ou d'établissement, sur les critères de performance que proposent les palmarès. Ils pensent alors faire le choix de la réussite, d'autant plus important dans un contexte économique difficile.

Ces hypothèses ne sont pas exclusives mais corrélées. Une analyse qualitative des choix d'orientation des bacheliers, complémentaire à la présente étude strictement quantitative, pourrait les légitimer et les préciser.